## Communiqué de presse

## Bilan de l'économie genevoise en 1992

Chaque année, à pareille époque, le service cantonal de statistique (SCS) publie son rapport sur l'évolution de l'économie genevoise. Les principaux résultats de l'année 1992 étant maintenant connus, la nouvelle édition de ce bilan annuel vient de paraître<sup>1</sup>. En 19 chapitres correspondant à autant de domaines de la statistique cantonale, illustrée de nombreux tableaux et graphiques, cette édition situe les résultats de 1992 dans la chronologie des six dernières années.

Le cadre général tout d'abord : une situation de récession économique généralisée, à laquelle la Suisse n'échappe pas (le produit intérieur brut, ou PIB, recule d'environ 0,5 % en 1992, après avoir stagné en 1991), un chômage qui s'étend (du 1er janvier au 31 décembre 1992, le taux suisse passe de 1,9 % à 4,2 %) et dont les causes ne sont de toute évidence pas seulement conjoncturelles, la consommation et les investissements en recul, la crise du secteur immobilier, ...

Dans ces conditions, le bilan économique du canton de Genève pour 1992 n'est guère réjouissant; la majorité des indicateurs à disposition sont maintenant au rouge, attestant les difficultés de la plupart des secteurs de l'économie :

- C'est d'abord à travers les chiffres de l'emploi que ces difficultés s'imposent à nous, mois après mois : ainsi le taux de chômage, qui n'était que de 2,2 % il y a deux ans (fin décembre 1990) est monté sans interruption à 3,9 % à fin 1991 et à 6,8 % à fin 1992 (avant d'atteindre 7,4 % en février 1993). Le nombre de chômeurs a ainsi triplé en deux ans : 4 009 à fin 1990, 12 139 à fin 1992 (et 13 137 à fin février 1993).
- La somme des salaires versés par les entreprises du canton (estimée à 12,74 milliards de francs en 1992) marque un recul de 0,1 % par rapport à 1991. En chiffres réels, donc en tenant

- compte de l'augmentation des prix à la consommation, ce léger recul se transforme en nette diminution (-4,0 %).
- Les importations du canton baissent pour la troisième année consécutive : leur valeur globale passe de 7,2 milliards de francs en 1989 à 6,2 milliards en 1992. Par rapport à 1991, les achats à l'étranger ont diminué au total de 4,0 % en 1992, notamment dans le domaine des biens de consommation (– 4,3 %) et des produits énergétiques (– 6,7 %).
- · Dans le secteur de la construction, et en particulier dans le gros oeuvre, les entreprises adaptent leurs movens de production à une demande très amoindrie: emploi, investissements, commandes de matériaux, tous les indicateurs sont à la baisse. La valeur des bâtiments neufs mis en chantier en 1992 est de 31 % inférieure à celle de 1991; pour les bâtiments destinés aux activités économiques (industrie, artisanat, commerce, etc.) en particulier, le recul est même de 63 % en une année. Dans ce secteur, la récession de l'économie se traduit par la progression des locaux vacants: les surfaces vacantes destinées à des activités économiques (bureaux, ateliers, arcades, etc.) passent en deux ans de 57 500 m<sup>2</sup> à 189 000 m<sup>2</sup> (chiffre en juin 1992).

./.

Renseignements: © 787 67 07

mars 1993





<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Economie genevoise, rétrospective 1992, Service cantonal de statistique, Genève, mars 1993.

- Le nombre de faillites d'entreprises ou d'indépendants inscrits au Registre du commerce a augmenté de 12 % de 1991 (407 faillites) à 1992 (455). Une année auparavant, le taux d'augmentation atteignait 83 % (de 222 en 1990 à 407 en 1991). Les chiffres bruts sembleraient donc indiquer que l'accroissement explosif du nombres des faillites constaté en 1991 ne s'est heureusement pas prolongé l'an dernier. Toutefois, ces faillites touchaient plus fréquemment des entreprises de taille moyenne et d'implantation ancienne.
- Dans le domaine du tourisme, les résultats de l'an dernier ne sont pas bons : pour l'hôtellerie genevoise, 1992 se solde par un taux d'occupation des lits de 42,4 %, près de quatre points inférieur à celui de 1991 (46,0 %). Pourtant, les arrivées ont été un peu plus nombreuses en 1992 qu'en 1991 (+ 4 %); mais le nombre des nuitées à diminué de 8 % en raison d'une forte réduction de la durée de séjour dans le canton, qui passe

en moyenne de 2,53 jours en 1991 à 2,23 jours en 1992. En ce qui concerne le trafic aérien, une reprise du trafic passagers a été enregistrée en 1992 (+ 3,1 % par rapport à 1991), mais on reste au-dessous des chiffres de 1989-1990, soit avant le coup d'arrêt provoqué par la guerre dans le Golfe.

L'année 1992 aura donc été difficile pour l'économie genevoise. Mais les motifs de satisfaction ou d'espoir ne manquent pas totalement. On les trouvera notamment du côté des exportations – elles ont atteint un nouveau record en 1992 –, des prix à la consommation – le ralentissement est là : le taux annuel d'augmentation des prix à Genève passe de 5,5 % à fin 1991 à 3,2 % à fin 1992 – , du secteur international, élément stabilisateur dans le tissu économique du canton, pour lequel les craintes de transfert vers des villes concurrentes ne se sont, heureusement, pas traduites dans les faits jusqu'ici.